M. Chéron nous dit :

« Ce sera long »

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat, que nous avons pu rencontrer et interviewer, nous a dit :

« Ce sera une très longue opération que celle du renflouement du « Pluviôse ».

C'est une masse de 400 mètres cubes, immergée, qu'il va falloir retirer de l'eau. Les marées avec lesquelles il faut compter, les courants qui rendent tout travail difficile, empêcheront qu'on puisse espérer retirer le « Pluviôse » avant quelques jours... »

Un scaphandrier nous dit :

« Ce sera long »

Cette opinion ministérielle nous a été confirmée par un humble scaphandrier, un de ces braves marins qui assument la périlleuse tâche d'aller investiguer au fond de la mer :

« On a vite fait de dire qu'il n'y a qu'à accrocher les filins et des chaînes au navires. Il faut pouvoir le faire. Je sais bien que c'est difficile.

A certains moments les courants sont si puissants que je ne peux pas me tenir sur mon échelle autrement que dans la position horizontale.

Cependant je vous prie de croire que le poids que nous avons sur le corps est considérable.

Nous avons un tuyau d'aérage, une ficelle de signal, le fil électrique de la lampe, un filin, l'échelle, tout cela s'emmêle dans l'eau vive qui nous tourne et nous retourne...

Non, non, on n'aura pas posé les chaînes avant plusieurs marées. Et alors il faudra seulement commencer à renflouer peu à peu.

J'ai été employé déjà au sauvetage du « Fresnel » qui coula il y a quelque temps à La Palice, *eh bien, il ne fallut pas moins de 27 jours cette fois-là pour ramener au jour le sous-marin* ».

M. le lieutenant de vaisseau Herr dit : "Ce sera bref"

J'ai recueilli presque partout cette opinion que l'on mettrait beaucoup de temps pour arracher le « Pluviôse » aux eaux et rendre les morts à leurs familles.

Cependant, M. le lieutenant de vaisseau Herr, que j'ai vu, m'a donné une opinion différente.

« Selon moi, on pourra relever le « Pluviôse » *dans la journée de lundi.*

Les marées que nous aurons eues d'ici là suffiront.

— « Comment pourra-t-on procéder aux travaux de renflouement.

— « Voici comment on procédera. Nous avons en rade de lourds bateaux comme la « Girafe », le « Loiret », on y amarrera les chaînes dont les autres extrémités seront accrochées aux flancs du sous-marin. Cette opération se fera à marée basse de façon à avoir la plus petite longueur de chaînes possible.

A marée haute naturellement, le submersible sera suspendu au bout des chaînes et ainsi enlevé de fond. On ira le porter à marée haute sur un fond plus élevé de niveau que l'ancien.

A marée basse on le reprendra sur des chaînes plus courtes et ainsi de suite jusqu'au moment où nous l'aurons glissé sur un des docks flottants qui le ramènera dans le port.

Il est évident que des précautions toutes particulières seront prises pour retirer les corps qui seront sans doute dans un état assez avancé de putréfaction ».

Pour clore cette série d'impressions sur le renflouement du submersible, rappelons la déclaration du ministre de la Marine, hier.

« *Le travail de renflouement sera long* ».

LE MINISTRE EN MER

A quatre heures et demie ce matin, M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère, a pris la mer, accompagné de M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat, à bord du contre-torpilleur « Tourbillon ».

Il se fit rendre compte des découvertes faites pendant la nuit par les scaphandriers.

Rentré un instant au port, il repartit encore pour ne rentrer qu'à midi.

Le successeur du Pluviôse

Ce matin il m'a été donné de rendre visite au submersible « Watt » qui vient d'arriver pour prendre la triste succession du « Pluviôse » dans la flottille calaisienne.

C'est un élégant sous-marin d'une date de construction plus récente que le « Pluviôse » mais présentant le même aspect.

Il flamboie tout neuf sous sa fraîche peinture grise avec aux flancs, près de la cheminée, son nom gravé sur un écusson de cuivre.

Il est arrivé hier soir de Dunkerque et désormais il prendra dans l'arrière-port Calaisien, la place abandonnée par le vaincu de la mer.

Le départ du Ministre de la Marine

Félicitations au citoyen Salembier

M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère rentre à midi sur le « Tourbillon » de sa visite au large.

Il déjeune en compagnie de M. Chéron et de ses officiers.

Une dépêche officielle est arrivée en son absence et, à la lecture de ce télégramme, il décide de repartir sur-le-champ pour Paris.

A 1 heure 15, le train part.

Sur le quai de la gare, le ministre est accompagné par M. Chéron, M. Rischman, sous-préfet de Boulogne, et le citoyen Salembier, maire de Calais.

Le ministre, se tournant vers ce dernier, sur le marche-pied du wagon, lui serre vigoureusement la main, et dit :

« Monsieur le Maire, je dois tout particulièrement vous remercier du dévouement dont vous avez fait preuve dans les circonstances difficiles présentes et du précieux concours que vous avez bien voulu apporter au gouvernement dans l'organisation des secours ».

Le train s'ébranle, et à la portière, le ministre salue, discrètement acclamé par la foule.

M. Chéron, à son tour, adresse au citoyen Salembier ses félicitations, puis tous regagnent la gare Maritime où des visites douloureuses commencent.

M. Chéron visite les familles des Officiers sinistrés

M. Chéron monte aux appartements du buffet maritime pour y présenter ses condoléances aux familles des officiers disparus.

Dans la nuit sont arrivés, en effet, des parents du lieutenant Engel, du commandant Prat.

MM. Eugène Engel et Kœchlin, oncles du lieutenant de vaisseau mort, Mme Dollfus, sa sœur, et M. Andrieux, député des Basses Alpes, parent de M. Engel, reçoivent dans un salon la visite de M. Chéron qui les met exactement au courant de la situation désespérée du « Pluviôse » et des incidents du renflouement.

M. Chambert, beau-frère de feu le commandant Prat, arrivé à midi, accueille également les sentiments de condoléances du Sous-Secrétaire d'Etat.

Ces pénibles démarches étant effectuées, M. Chéron se rend ensuite à nouveau près des familles des matelots sinistrés pour leur donner des paroles de consolation et l'assurance que le gouvernement fera tout ce qui lui sera possible à leur égard.

Dans ces visites, au cours desquelles se sont renouvelées les scènes déchirantes d'hier, le citoyen Salembier accompagna le Sous-Secrétaire d'Etat.

A six heures, M. Chéron devait repartir. Avant de lui laisser quitter Calais, nous avons pu obtenir de lui cette note d'impression générale.

La dernière interview de M. Chéron

IL NOUS DIT A QUOI EN SONT LES OPERATIONS DU SAUVETAGE : CELA SE PROLONGERA — POURVU QUE LE BEAU TEMPS SE MAINTIENNE

M. Chéron nous accueille aimablement. Il évoque la journée d'hier à propos de ses visites aux familles des sinistrés.

Il a fait remettre trois cents francs à chaque femme et cent francs par enfant, par le trésorier de la caisse des Invalides de la Marine et à titre seulement de premier secours.

Mais nous en arrivons à des impressions sur la journée.

« Il est absolument certain, nous dit M. le Sous-Secrétaire d'Etat, que l'on a reconnu l'emplacement exact du submersible le «Pluviôse».

Bien plus, les scaphandriers ont pu amarrer *quatre filins-guides* à la coque du malheureux navire, dans les boules de relevage fixées à cet effet sur les bords du submersible.

Il y a huit de ces boucles. Actuellement quatre sont donc garnies de filin.

Ces filins seront doublés par des chaînes dont les « manilles » (ou crochets) seront engagées dans les boucles de relevage.

Les tenants de ces chaînes sont fixés sur le chaland « Girafe » que nous avons fait renforcer par des charpentiers des contre-torpilleurs et de l' « Utile », navire du service hydraulique de Cherbourg.

On est en train à l'heure qu'il est d'effectuer sur le « Loiret », autre chaland, un travail analogue. De sorte que les chaînes qui seront jetées du bord du « Loiret » viendront s'amarrer sur le flanc opposé du « Pluviôse ».

Les opérations vont se continuer désormais sous la direction de M. le vice-amiral Bellue, préfet maritime de Cherbourg.

— Les travaux pourront-ils être terminés d'ici peu ?

— « C'est une question délicate à résoudre !

Tout cela est subordonné à la continuation du beau temps. S'il persiste on pourra activer la besogne, mais même dans ce cas il faut encore laisser un temps normal aux travailleurs. »

Et M. Chéron esquisse le geste très vague d'un homme qui ne croit pas que les opérations puissent être fort promptement terminées, pas du tout.

Hommage aux sauveteurs

M. Chéron continue :

« Il est une chose qu'il ne faut pas oublier ,ce sont les hommages bien dûs au personnel admirable qui se dévoue aux travaux de sauvetage.

Tout le monde, marins et civils, a fait son devoir avec un zèle, une inlassable activité au-dessus de tout éloge.

Les scaphandriers, malgré toute la rudesse de leur labeur descendent avec entrain chaque fois que cela est possible.

Ce soir à six heures ils recommencent encore ! Ils n'ont pas dormi ! Ils sont admirables !

Les ministres reviendront

« M. le ministre de la marine est rentré à Paris appelé par les affaires d'Etat.

» Moi-même je retourne près de lui. Mais au premier signal nous reviendrons à Calais. »

Une médaille au père de la victime Delpierre

Enfin M. Chéron a annoncé qu'il avait récompensé le père d'une des victimes, lui-même si intéressant, M. Delpierre, ce vieux loup de mer dont je disais hier l'extrême douleur.

« J'ai remis à M. Delpierre père la médaille d'honneur de la navigation.

Ce vieux brave avait 44 ans de mer.

Depuis trois ans il sollicitait cette distinction.

J'ai été très heureux de la lui donner. Cette faible joie pourra-t-elle adoucir un peu l'immense douleur de ce vieillard. »

M. Chéron rentre à Paris

A 4 h. 58, M. Chéron monte dans le train qui l'emporte vers Boulogne où il reprendra l'express pour Paris.

Salué par le citoyen Salembier une dernière fois, il lui dit :

« Monsieur le Maire, vous avez fait plus que votre devoir et la ville de Calais a le droit d'être fière de vous ».

Le train s'enfuit. On crie « Vive Chéron ! » et puis on s'en retourne vers la côte où l'œuvre de deuil continue, désespérément.

Pénibles travaux

Une personnalité très compétente et très autorisée du service maritime des Ponts et Chaussées, m'a donné cette opinion qui semble résumer les appréhensions générales :

« On n'ose pas dire qu'il faudra longtemps pour renflouer le « Pluviôse » parce que cela semblerait trop pénible.

Cependant il est bien évident qu'un délai de huit à dix jours est nécessaire pour pouvoir ramener au port l'épave du submersible et rendre à leurs familles éplorées les corps des infortunés marins. En supposant toutefois que tout aille bien.

Si le temps et les circonstances n'étaient pas favorables, il faudrait compter un mois.

L'emploi du « Loiret », bateau-ballast, sera d'un utile appoint.

Savez-vous ce que c'est qu'un bateau-ballast ? Non. Voici. C'est un navire très lourd dont les flancs comportent des cloisons qui peuvent s'ouvrir et emmagasiner une certaine quantité d'eau.

Lorsque cette eau est rentrée, le navire s'enfonce dans la mer jusqu'à un niveau assez haut. Les chaînes qui sont attachées à ce bateau et qui communiquent avec le navire immergé se tendent ainsi d'autant plus et on peut plus facilement retirer l'épave.

Pour apprécier toute la difficulté des opérations il faut connaître la situation du Pas-de-Calais.

C'est un canal entre la mer du Nord et l'Océan. Les courants y sont extrêmement rapides. Ils ont une vitesse moyenne de 6 kilomètres à l'heure, celle d'un homme au pas.

Le moindre variation dans le régime de l'Océan ou de la Mer du Nord peut déterminer de grosses gênes pour les sauveteurs du détroit.

La dernière lettre de feu le Commandant Prat

M. le commandant Prat, qui dirigeait la station marine de Calais, avait su par son amabilité, se faire des amis de tous.

Un incident a laissé dans certains milieux une impression navrante.

Le citoyen Salembier avait été prié par M. le commandant Prat, au cours du déjeuner offert dernièrement en l'honneur de M. Jacques de Lesseps, de venir visiter officiellement la station des sous-marins de Calais.

« Ça fera tant de plaisir à mes hommes! disait le commandant ».

Le citoyen Salembier répondit qu'il irait volontiers mercredi.

Il reçut, le 24 au soir, la lettre suivante

Calais, le 24 mai 1910.

Monsieur le Maire,

Je regrette de ne pouvoir me trouver demain à Calais; des exercices projetés depuis quelques jours m'obligeront à être absent de Calais mercredi et jeudi. Je serai de retour jeudi soir, et je serai très heureux de recevoir votre aimable visite après mon retour, soit vendredi, soit samedi, comme il vous agréera le mieux.

Veuillez bien agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

E. PRAT.

Cette lettre est poignante par la certitude du lendemain qui s'y révèle.

Le lendemain, le commandant prenait la mer.

Le surlendemain, la mer prenait le commandant !

ALEX WILL.

Les sympathies britanniques

UN TELEGRAMME DE LA REINE ALEXANDRA

La reine Alexandra a envoyé au président de la République le télégramme suivant :

Londres, 27 mai. — S. M. la reine Alexandra à Monsieur le président de la République :

Je désire vous exprimer la profonde sympathie que je ressens avec le peuple français pour l'effroyable désastre qui vient de frapper toute votre marine dans la terrible perte du sous-marin « Pluviôse ».

ALEXANDRA.

Le président de la République a répondu:

Rambouillet, 27 mai. — A Sa Majesté la reine Alexandra, Londres.

La sympathie que Votre Majesté veut bien m'exprimer à l'occasion de la perte du « Pluviôse » me touche bien vivement.

La France tout entière y sera particulièrement sensible.

Je tiens à assurer Votre Majesté de la profonde gratitude de la marine française et je la prie d'agréer, avec mes remerciements émus, l'hommage de mon respect.

A. FALLIERES.

L'ambassadeur d'Angleterre à Paris a remis hier à M. Pichon, ministre des affaires étrangères, le télégramme suivant qu'il avait reçu de Sa Majesté le roi George :

Veuillez transmettre au gouvernement français l'expression de ma douleur pour le terrible accident arrivé hier au sous-marin Pluviôse et qui a entraîné la perte de tout l'équipage.

J'exprime ma sincère sympathie à la marine française et aux familles de ceux qui ont péri.

GEORGE R. I.

L'ambassadeur de la République à Londres a fait parvenir à Sa Majesté le roi George le télégramme suivant, que lui a adressé M. le président de la République :

Je suis profondément ému de la part que Sa Majesté le roi a bien voulu prendre au malheur qui vient de frapper si cruellement notre marine et du témoignage de sympathie qu'il envoie aux familles des victimes.

Au nom de la France, je lui en exprime mes plus cordiaux remerciements.

A. FALLIERES.

M. l'administrateur de l'Inscription Maritime a reçu de M. Payton, consul anglais, la lettre suivante :

Calais, 27 mai 1910.

Le consul de S. M. Britannique à Calais, à Monsieur l'Administrateur de l'Inscription Maritime à Calais.

Je m'empresse de vous donner connaissance du télégramme suivant du capitaine du yacht royal anglais « Alexandra », reçu hier soir à 10 heures.

Veuillez exprimer aux autorités de marine la profonde sympathie du capitaine, des officiers et de l'équipage du yacht de sa majesté l' « Alexandra », avec Elles, pour la perte de leurs camarades dans le sous-marin.

Capitaine MANSELL.

Avec ce message, dont je me sens honoré d'être l'interprète, permettez-moi de vous assurer monsieur l'administrateur en mon nom et en celui de la colonie anglaise, de notre vive douleur, et participation très réelle dans le deuil qui a frappé, par le terrible accident d'hier, la marine française et le port de Calais.

En vous priant de bien vouloir communiquer ces expressions à Messieurs les Commandants de la Station des Sous-Marins, et des contre-torpilleurs et torpilleurs dans le Port, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus sincères.

Charles A. PAYTON,
Consul de Sa Majesté Britannique.

Mort du Docteur Koch

Berlin, 28 mai. — Le docteur Robert Koch le grand bactériologiste allemand, qui a découvert le bacille de la tuberculose et dont les recherches sur la tuberculose bovine et la malaria sont classiques, est mort hier après-midi à Baden-Baden.

Il souffrait depuis longtemps d'une grave maladie de cœur compliquée de pleurésie.

Pour rien, pour le plaisir, acceptez trois sachets,
Que je joins au Congo, sans augmenter vos frais.

Les débuts de la Chambre

LES PREMIERES SEANCES. — LA VALIDATION DES MANDATS. — LE BUREAU PROVISOIRE ET LE BUREAU DEFINITIF.

Paris, 28 mai. — La nouvelle Chambre issue des élections des 24 avril et 8 mai dernier, doit entrer en exercice le 1er juin.

LA PREMIERE SEANCE

Cette première séance doit être consacrée exclusivement à l'élection du bureau provisoire et au tirage au sort des bureaux mensuels.

L'ouverture d'une nouvelle législature diffère de celles des sessions ordinaires. Dans les deux cas, c'est le doyen d'âge qui préside la première séance. Mais tandis que dans les sessions ordinaires on procède immédiatement, sous sa direction, à l'élection du bureau définitif, dans le cas de début d'une législature, on élit au contraire un bureau provisoire chargé de diriger les séances pendant la durée de la vérification des pouvoirs jusqu'au jour de la constitution de la nouvelle Chambre.

Le doyen d'âge sera, dans la nouvelle Chambre, comme dans la précédente, M. Louis Passy, député libéral de l'Eure, membre de l'Institut. M. Louis Passy, qui est né le 4 décembre 1830, porte allègrement ses quatre-vingts ans.

M. Passy sera assisté, en cete circonsance, de six secréaires, choisis parmi les plus jeunes membres de la Chambre. On cite comme ayant cet heureux privilège de la jeunesse, et devant être appelés à remplir ce rôle de secrétaires provisoires, MM. Chaulin-Servinière, député républicain de la Mayenne ; Even, député républicain des Côtes-du-Nord ; Python, député radical du Puy-de-Dôme ; Maître, député radical socialiste de Saône-et-Loire ; Charles Dumas, député socialiste unifié de l'Allier, et Poitou-Duplessy, député plébiscitaire de la Charente. Ces six députés sont nés entre 1884 et 1883 et ont par conséquent de vingt-six à vingt-sept ans.

Le président d'âge doit faire procéder immédiatement à l'élection du bureau provisoire, et il a le devoir de ne pas laisser engager un débat quelconque avant qu'il n'ait été procédé au scrutin, à son dépouillement et à sa proclamation.

LE BUREAU PROVISOIRE

Le bureau provisoire se compose d'un président et de deux-vice-présidents auxquels se joignent les six secrétaires ayant assisté le doyen d'âge. D'après un usage constant, le président provisoire est maintenu à titre définitif, les deux vice-présidents également ; on les réélit lors de la formation du bureau définitif, qui comprend deux autres vice-présidents et huit secrétaires.

L'élection du bureau provisoire constitue donc un acte politique au premier chef ; elle permet de se rendre compte par le choix des candidats de l'orientation politique de la majorité de la nouvelle Chambre.

Dans le cas présent, la candidature de M. Henri Brisson, président sortant, sera certainement posée. Il ne paraît pas qu'aucune candidature rivale doive lui être opposée.

Les quatre vice-présidents sortants sont MM. Etienne, Berteaux, Clémentel et Dulcef ; les trois premiers seuls ont été réélus. M. Clémentel a fait savoir d'ores et déjà qu'il ne serait pas candidat à la vice-présidence ; de sorte que MM. Etienne et Berteaux pourraient seuls devenir vice-présidents provisoires au cas très probable où la Chambre déciderait de prendre deux membres sortants.

Le mandat du bureau provisoire doit durer jusqu'à ce que la Chambre se soit constituée, c'est-à-dire ait validé les pouvoirs de la moitié plus un de ses membres au moins.

LA VERIFICATION DES POUVOIRS

La nouvelle Chambre ne peut exister et délibérer que lorsqu'il a été constaté que chacun de ses membres est muni d'un mandat régulier et inattaquable. C'est l'Assemblée elle-même qui peut seule procéder à cette vérification et prononcer en dernier ressort sur chaque élection.

Cette vérification comporte deux phrases : d'abord d'examen de chaque élection par le bureau auquel la connaissance en est attribuée ; ensuite examen par la Chambre elle-même, qui statue sur les conclusions du bureau.

Les bureaux commencent par les élections non contestées. Cee opération se fait très rapidement ; on vérifie les chiffres proclamés par les commissions de recensement. On constate que les conditions numériques requises sont remplies, ainsi que les conditions d'âge et de nationalité nécessaires pour l'éligibilité. Pour les anciens députés réélus, cette dernière vérification n'est même pas nécessaire.

Pourd onner une idée de la rapidité de ce travail de vérification, nous rappellerons qu'en 1906 la Chambre, en deux séances, les 6 et 7 juin, valida 526 élections sur 591. Elle put fixer au 8 juin l'élection de son bureau définitif.

Les élections contestées ne viennent en délibération que beaucoup plus tard ; d'abord l'examen par les bureaux exige un certain délai ; il faut étudier les protestations, entendre les protestataires et les membres dont l'élection est *attaquée*, des *témoins* qui peuvent être cités de part et d'autre. Ensuite la Chambre doit délibérer sur les conclusions du bureau. Aucune limite de temps n'est assignée pour cette vérification des élections contestées.

LE BUREAU DEFINITIF

La Chambre une fois constituée par la vérification des pouvoirs, il sera procédé à l'élection du bureau définitif. Cette opération, qui compte quatre scrutins, occupera une séance entière. Il y aura lieu en effet d'élire: 1. le président ; 2. quatre vice-présidents; 3. huit secrétaires ; 4. trois questeurs.

Comme nous l'avons dit plus haut, le président et les deux vice-présidents provisoires seront maintenus à titre définitif, suivant un usage constant. Il y aura donc lieu de choisir deux autres vice-présidents pour compléter le nombre réglementaire. On annonce plusieurs candidatures pour ces deux sièges, notamment celles de MM. Cruppi, Puech, Bignon, Caillaux, Thierry, Jaurès, Rabier.

En ce qui concerne les questeurs, il est d'usage de maintenir au moins un des trois sortants, afin d'assurer la continuité de l'administration intérieure de la Chambre. Deux des questeurs sortants, MM. Saumande et Chapuis (Meurthe-et-Moselle), ont été réélus députés ; le troisième, M. Pajot, a échoué le 8 mai dernier.

Pour les huit secrétaires, les sièges sont habituellement répartis entre les diverses fractions parlementaires ; il est d'usage d'attribuer un siège aux nouveaux dépués au commencement de la législature.

Sept des huit secrétaires sortants ont été réélus députés ; ce sont MM. Néron, Poullan, Leboucq, Bénazet, Morel (Pas-de-Calais), Besnard et Dalimier. Le huitième, M. Victor Fort, a échoué.

Le bureau définitif s'installera à la séance qui suivra celle de son élection. Le président prononcera l'allocution d'usage, et avant déclaré la Chambre constituée, invitera celle-ci à régler l'ordre de ses travaux.

LE TRAVAIL LEGISLATIF

C'est en effet à partir de ce moment que la Chambre pourra commencer le travail législatif proprement dit, engager les délibérations ordinaires : discussions de projets ou propositions de loi, d'interpellations. Elle devra aussi procéder à la discussion des élections contestées. Enfin et avant tout elle devra entrer en rapports avec le ministère.

La Chamre.b après sa première séance du mercredi 1er juin, se se réunira probablement pas le jeudi 2 juin, pour permettre aux bureaux de consacrer cette journée-là aux vérifications de dossiers électoraux.

Les premiers rapports seront sans doute insérés au « Journal Officiel » le vendredi matin 3 juin, et la Chambre pourra, si elle décide de siéger ce jour-là, valider un grand nombre d'élections non contestées.

Aux termes du règlement, elle ne siégera pas le samedi 4 juin, à moins de décision contraire.

Ce n'est donc qu'au cours de la semaine suivante, entre le 6 et le 12 juin, qu'elle pourra se déclarer constituée, élire son bureau définitif et entendre la déclaration ministérielle.

En 1906 la Chambre a élu son bureau définitif le 8 juin. Celui-ci a été installé le 12 juin et le même jour le cabinet Sarrien, alors en exercice, a lu sa déclaration politique.

Les ministres délibèrent

LA REDACTION DE LA DECLARATION MINISTERIELLE SERA TERMINEE LUNDI MATIN

Paris, 28 mai. — Les ministres ont tenu ce matin un nouveau conseil de cabinet au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Briand.

LE PROGRAMME DU CABINET

Le conseil a été tout entier consacré à l'élaboration du programme politique à soumettre au Parlement. Ce travail touche à son terme et sera achevé complètement dans un conseil de cabinet qui sera tenu lundi matin.

Dès maintenant, on peut dire que dans la déclaration dont il donnera lecture aux Chambres, le cabinet annoncera la présentation d'un projet de réforme électorale avant pour double but l'élargissement de la base électorale et la représentation des minorités.

M. Briand annoncera également la présentation de divers projets de loi ayant pour objet de réaliser la réforme administrative.

Le programme du cabinet comprend en outre des lois sociales relatives à la réglementation du travail, au contrat de travail, à l'extension de la capacité civile des syndicats professionnels.

En ce qui concerne le statut des fonctionnaires, le cabinet reprendra le projet qu'il avait soumis à la précédente Chambre.

En ce qui touche la réforme fiscale, le cabinet se déclarera prêt à collaborer avec la commission sénatoriale sur les bases du projet d'impôt sur le revenu voté au cours de la législature qui vient de finir.

LE DEUIL DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement, qui avait reçu diverses invitations à des fêtes et à des banquets, a décidé, en raison de la catastrophe du « Pluviôse », que ses membres n'assisteraient personnellement à aucune cérémonie ; les ministres invités se feront néanmoins représenter, notamment au banquet de l'Association fraternelle des chemins de fer et à celui de l'Alliance républicaine démocratique.

FEUILLETON DU 29 MAI. — N. 1

PAUVRES PETITS

par Jules LERMINA

PREMIERE PARTIE

Petite Poucette

I

Sous la neige

— Sept heures ! murmura la mère Balut en donnant un coup d'épaule pour remonter la bricole qui glissait, tandis que tintait, dans le lointain, la cloche d'une horloge. Est-elle assez longue, cette route, elle n'en finit pas ! et quel temps ! Hé, ma Poucette, ça va-t-il encore ?

— Oui, maman, répondit une voix un peu chevrotante, mais qui cherchait à s'affermir. N'aie pas peur, je suis forte...

— Mais à ton parler, j'entends que tu grelottes...

— Mais non, maman, je t'assure que je n'ai pas froid !

C'était sur la route rudement montante qui va de Bourg-la-Reine à Sceaux, en contournant la voie du chemin de fer.

Depuis le matin, il avait neigé à fond, et le soir venu, la gelée durcissait le tapis blanc qui craquait et s'écrasait sous les roues de la voiture à bras, tirée par la mère Balut, poussée par sa fille.

Dans la nuit — car du ciel noir ne tombait pas un rayon d'étoiles — leurs silhouettes à peine visibles faisaient sur la neige deux taches lamentablement tristes.

La voiture cahotait sur ses roues qui patinaient, tandis que la femme, le dos courbé et les épaules pointant, se raidissait sous les lanières de cuir, et que la petite, les mains crispées aux ridelles, s'arc-boutait, poussant de toutes ses forces.

Le matin de ce jour-là, la propriétaire de la masure occupée par la mère Balut, à Sceaux, derrière l'Eglise, lui avait signifié que si elle ne lui donnait pas de l'argent, elle la jetterait dehors, elle et sa morveuse.

La pauvre femme avait sollicité un délai de quelques jours ; elle relevait de maladie; jusque-là elle avait toujours bien régulièrement payé. Il fallait avoir un peu de pitié du pauvre monde.

Mais l'autre avait riposté qu'elle ne vivait pas non plus de l'air du temps et qu'il lui fallait son argent. Et puis, il n'y avait pas besoin de tant causer, ce qui était dû était dû. Ce soir, de l'argent ou à la porte, et ça ne traînerait pas.

Rentrée dans son taudis — un trou qu'on aurait pas donné à un chien et qu'on lui louait encore trois francs par semaine — elle avait eu un mouvement de découragement.

Plus moyen de lutter, bien sûr. Est-ce que c'était vivre que de toujours traîner la misère comme ça ? Et la petiote, si minçolette et si gracieuse, bien certain qu'un de ces quatre matins, elle tomberait d'inanition sur le chemin, en allant ramasser du bois mort ou des chiffons. Mieux valait en finir tout de suite... un bon plongeon dans la Seine, ça serait au moins fini de souffrir.

Et comme elle pleurait, son front dans les mains, elle avait senti deux petits bras s'attacher à son cou. En même temps, on l'embrassait et une petite voix douce, oh ! si douce, lui disait :

— Maman, il ne faut pas te désoler comme ça.. tu verras, quand je serai grande, comme je te rendrai heureuse...

La mère Balut l'avait saisie dans ses bras, la chère maigriotte, sa Petite Poucette, comme elle l'appelait, par souvenir des contes de fées autrefois racontés auprès de son berceau, et elle s'était écriée involontairement, répondant à la pensée sinistre qui tout à l'heure avait traversé son cerveau :

— Non, non, ce serait un crime !... ma chère bien-aimée !...

— Tu as donc de gros chagrins ?

— Eh ! oui, tu sais bien...

Et à la petite devenue attentive, elle avait redit les mauvaises paroles de la propriétaire.

Poucette, grave, avait secoué la tête :

— C'est drôle qu'on ne puisse pas être bon.

Puis elle avait ajouté d'un petit air mutin :

— Eh bien, maman, puisqu'elle veut de l'argent, il faut lui en donner...

— Hélas ! comment ! je n'en ai pas... pas du tout.

— Mais nous avons de quoi en faire...

— Où cela ?

Poucette avait couru à un coin de la masure, et, soulevant un morceau de toile, avait montré à sa mère tout un tas de rubans, de coupures de soie...

— Qu'est-ce que c'est que ça ? Comment as-tu eu cela ?

— Maman, fit Poucette en mettant son doigt sur ses lèvres d'un air mystérieux, il *ne faut pas le dire*... c'est la femme de chambre de Mme de Lestrevelle... tu sais, la belle dame du château... Il paraît que sa maîtresse lui a dit comme ça de me donner tous ses chiffons... Je crois bien qu'elle en a gardé pour elle, les meilleurs, mais enfin il y a un bon petit tas...

— C'est vrai, faisait la mère Balut en examinant ces débris d'un air connaisseur — car il y avait longtemps qu'elle faisait le métier de chineuse — je connais bien quelqu'un qui nous donnerait un bon prix de tout ça... mais voilà... c'est à Paris... il faudrait une petite voiture...

— Oui, parce que du coup on emporterait aussi le trésor...

Le trésor, c'était un amas de vieilles ferrailles glanées de-ci de-là sur la route. Pendant la maladie de sa mère, Poucette ne s'était pas endormie... c'est qu'elle était raisonnable pour son âge...

— Mais nous n'avons pas de voiture...

— Le vieux Mathurin nous prêtera la sienne...

— Je suis encore bien faible...

— Est-ce que je ne suis pas là, moi ! Tu verras, tantôt je tirerai, tantôt je pousserai...

— Tu t'éreinteras... tu tomberas malade...

— Voyons, maman !

Elle avait câliné maman Balut comme si elle voulait être conduite à une partie de plaisir... n'est-ce pas le plus sérieux plaisir du pauvre de ne pas mourir de faim et de coucher sous un toit...

Tant et si bien, que toute regaillardie par la gentille enfant, la mère Balut s'était décidée à partir. Elle avait si bien triomphé de son engourdissement passager que, lorsqu'elle passa les bricoles à ses épaules, la neige ayant commencé à tomber, elle déclara que ça ne devait pas empêcher les affaires...

Songez donc ! rentrer triomphalement ce soir et dire à la propriote :

— Le voilà votre argent, nous sommes chez nous...

Bah ! en allant, le voyage, quoique long, n'avait pas été trop dur. On avait si grande hâte d'être arrivé à Montrouge. De la chance, maman Balut avait trouvé un vieux copain, le père Brisemaille, maintenant revendeur bien établi et qui n'avait pas été trop chiche. Justement il avait le placement de ces débris de soie, et il en donnerait un bon prix. Faudrait lui en reporter.

Puis causant avec Mme Balut du passé, des affaires, il lui avait offert une portion et un demi-setier chez le marchand de vins, un repas de roi.

Et avec cela, on remportait douze francs, en une belle pièce d'or, soigneusement nouée dans un coin du mouchoir, et quarante sous en cuivre, dans la poche.

Il était plus de quatre heures quand on s'était remis en route. Mais c'était comme un fait exprès, la neige s'était mise à tomber en tourbillons aveuglants, et la route était devenue d'un pénible !...

La mère Balut était bien courageuse, et puis elle était si contente. Mais elle relevait d'une pneumonie, et maintenant que l'air froid la saisissait à la gorge, elle sentait aux lèvres comme un goût de sang. La bricole lui coupait la poitrine, et elle avait peur que quelque chose se cassât en elle. Et pourtant Poucette poussait dur. Elle était un peu fière du résultat de la journée qui était bien un tantinet son œuvre... Mais, mon Dieu ! mon Dieu ! qu'il faisait froid, elle avait les pieds et les mains coupés, et c'était bonheur que maman ne la vit pas, car elle avait, sans pouvoir s'en empêcher, de grosses larmes qui roulaient le long de ses joues...

Tout à coup, la Balut sentit dans sa poitrine comme un déchirement. Elle s'arrêta hoquetante...

— Maman, qu'est-ce que tu as ? s'écria Poucette en courant à elle.

— Rien, rien, ma petite chérie ! un peu de fatigue... tiens, quoique ça ne soit plus bien loin, nous ferions mieux de nous arrêter une minute et d'entrer au cabaret de la Fourche... nous nous réchaufferons un brin ... et nous donnerons plus facilement le dernier coup de collier.

Le fait est qu'elle avait à peine la force de ranger la voiture le long du trottoir et que Poucette dut pousser vigoureusement à la roue.

— Est-ce que tu te sens malade ? demanda l'enfant avec inquiétude.

Mais Mme Balut ne répondait pas. Elle n'était préoccupée que d'une seule idée : entrer dans un endroit chaud, sans quoi il lui semblait qu'elle allait tomber là, subitement morte.

Elle mit la main sur le loquet, le tourna, poussa le panneau et, sans un mot, se laissa tomber sur un banc.

Le poêle rouge jetait dans l'atmosphère ses effluves secs, presque brûlants.

— Maman se trouve mal ! cria Poucette.

La patronne de la Fourche était une grosse femme congestionnée, qui devait son teint cramoisi tout autant à la température ambiante qu'aux coups de sirop qu'elle s'administrait pour trinquer avec la clientèle.

Excellente femme, d'ailleurs, et qui ne fit qu'un bond de son comptoir au banc sur lequel s'était *affaissée* la mère Balut, pâle comme une morte.

— Hé ! c'est la Balut, fit la grosse femme qui connaissait tout le monde à une lieue à la ronde. Quoi que c'est ! Parbleu, ce maudit froid... attendez, ça me connaît...

Et, courant à son comptoir, elle versa une bonne rasade de rhum dans un verre qu'elle remplit d'eau chaude. Avec un grog premier numéro :

— Et avalez-moi çà, la mère, d'une lampée !... vous allez voir comme ça vous redressera les boyaux d'équerre !...

Poucette, aussi pâle que sa mère, tant elle avait eu peur, lui mit le verre aux lèvres.

La malade but inconsciemment d'une seule haleine et poussa un grand soupir.

(A suivre).